

Pierre Lafont & Marie-Pierre Vedel Salles

DES AVOCATES, DES AVOCATS : UN BARREAU !

Nous avons **l'honneur de vous présenter notre candidature** aux fonctions de **Bâtonnier et de Vice-Bâtonnière** de l'Ordre des Avocats de Montpellier.

Notre barreau est pluriel, chacun exerçant dans des structures, dans des domaines et selon des modes d'exercice différents. Ensemble, nous sollicitons votre confiance car nous voulons que notre candidature offre **le visage de l'unité du Barreau**.

**DEUX PERSONNALITÉS,
DEUX PARCOURS PROFESSIONNELS,
DEUX MODES D'EXERCICE,
UNE CANDIDATURE POUR L'UNITÉ
DE NOTRE BARREAU.**



L'unité du Barreau est garante de notre **indépendance**. Comme vous, nous le ressentons tous deux dans nos exercices professionnels, tant judiciaire que juridique. Nous, toutes et tous, avons en partage la fierté d'exercer en indépendance.

Cette **fierté** sera essentielle pour affronter, durant le mandat à venir, les incertitudes qui nécessiteront que la profession d'avocat s'affirme encore davantage dans ses principes et sa capacité collective à innover.

Nous servons les avocats de notre Barreau dans leurs efforts pour promouvoir leurs compétences, élever leur parole dans la sphère publique, œuvrer en conscience et humanité au besoin de droit qu'exprime notre société, à la dignité des personnes qui la composent.

Surviennent aussi des moments de **difficultés** : quotidiennement nous serons l'un et l'autre, personnellement, au **soutien** des consœurs et des confrères qui y seront exposés.

**LE CO-BÂTONNAT EST RÉCENT DANS
NOTRE BARREAU.
IL A PROUVÉ SON EFFICACITÉ AU
BÉNÉFICE DU RENOM
DE NOTRE ORDRE.**

La disponibilité, la proximité, la réactivité que les avocats attendent de leurs instances ordinales s'en trouvent accrues, tout comme l'autorité lorsqu'il s'agit de représenter l'unité de notre profession dans un Barreau rassemblant près de 1300 avocats.

Notre expérience professionnelle - tant dans l'exercice de l'activité judiciaire que de l'activité juridique - ainsi que nos implications dans la vie collective de la profession d'avocat, nous autorisent à penser qu'elles peuvent aujourd'hui être utilement mises à votre service.

Si vous souhaitez mieux nous connaître, découvrez notre programme, nous vous donnons rendez-vous sur le site internet de notre campagne : <https://pl-mpvs.fr/>

Durant les jours qui précèdent le scrutin du 20 juin, nous viendrons à votre rencontre.

Par avance, merci de votre accueil. N'hésitez pas également à nous solliciter directement pour nous faire part de **vos attentes**.

Croyez bien à nos sentiments fidèlement dévoués.

Pierre Lafont

Marie-Pierre Vedel Salles